



Livraison de matériel et remboursement

Par **FLX**, le **29/07/2009** à **09:44**

Bonjour,

Voici les faits :

Passionné d'aviation, j'ai fait l'acquisition d'un appareil a rénover.

J'ai commandé les pieces en février 2009 chez le revendeur et payé la facture en février 2009.

A ce jour, je n'ai toujours pas de nouvelle des produits de ma commande.

Après plusieurs relances par mail, la raison invoquées par le revendeur et l'indisponibilité d'une partie de la commande (avril 2009).

Il m'a proposé de me rembourser les pieces manquantes, en précisant qu'elles seraient disponibles sous un mois.

Vu le délai, je n'ai pas accepté ce remboursement car la piece manquante n'avait pas de caractère urgent.

Depuis avril, plus de nouvelles après plusieurs relance par mail.

En début de ce mois, j'ai envoyé un recommandé avec AR demandant le remboursement de la commande.... également sans réponse à ce jour

Que puis-je faire ?

Mon idée étant de réaliser une seconde lettre, mais cette fois-ci en m'appuyant sur un article juridique et en menaçant le revendeur de me diriger vers le tribunal :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000018048016&cidTexte=LEGIT>

En vous remerciant par avance de votre aide.

Bien cordialement

Aurélien Vannieuwenhuyze